



Centre



CAPRINS



Éleveur

Innovant

# Dans l'Indre, aménager le bâtiment et s'équiper pour réduire le temps et la pénibilité du travail...

*Séverine Van Hasselaar et Philippe Denis*

“Dès l'installation, le travail est au cœur des préoccupations.”



## ÉLÉMENT-CLÉ DE L'EXPLOITATION

Séverine Van Hasselaar et Philippe Denis ont une exploitation de 61 ha et 400 chèvres laitières à la Boutarderie sur la commune de Saint-Christophe en Bazelle, au nord de l'Indre.

Ils livrent le lait à la coopérative CSNL en AOP Selles sur Cher et Valençay. Philippe s'est installé sur cette exploitation en 2009 avec 250 chèvres et 51 ha, et Séverine en 2010 suite à l'obtention d'un BPREA. Le maïs et l'avoine servent à l'alimentation du troupeau et le blé est vendu. Selon les années, entre 15 et 25 ha de légumineuses sont achetés sur pied pour les premières coupes à un voisin situé sur la zone AOP (portes graines).

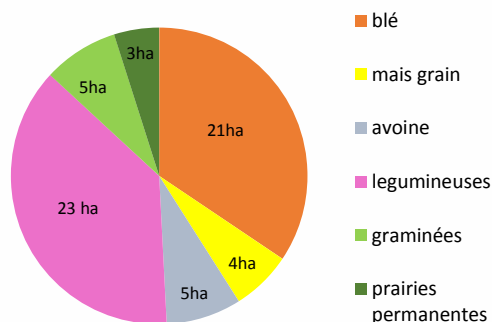
## DONNEES REPERES

Main-d'œuvre : 2 UMO

Les surfaces : 61 ha dont

- 21 ha de blé
- 4 ha de maïs grain
- 5 ha d'avoine
- 23 ha de légumineuses (TV et luzerne)
- 5 ha de graminées (RG-fétuque-fléole)
- 3 ha de prairies permanentes

Troupeau : 366 chèvres  
 842 litres de lait/chèvre/an  
 TB : 33.4 g/l  
 TP : 31.1 g/l



COLLECTION THÉMA



## ► TRAJECTOIRE D'ÉLEVAGE INNOVANT

“ ALLEGER SON TRAVAIL POUR PRÉSERVER SA SANTÉ ET DURER ”

### • Les dates et innovations-clés



### ZOOM SUR...L'ANALYSE STRATÉGIQUE DE L'EXPLOITATION



## ► L'INNOVATION ...POINT PAR POINT

« Avant notre installation à la Boutarderie, Philippe était salarié dans une exploitation de vaches laitières. Sur cette exploitation, tout était à construire (charpente, béton, autoconstruction...) et Philippe a beaucoup appris pendant cette période. Puis il a été éleveur de vaches laitières dans le Jura. La charge de travail était très importante. Philippe et moi avons donc été très vigilants sur ce point. A notre arrivée, l'organisation des bâtiments rendait le travail très difficile. Comme nous avons repris la ferme en bail de carrière, cela nous a laissé la possibilité d'investir dans l'aménagement du bâtiment et le matériel pour améliorer les conditions de travail.

Après un temps consacré au montage financier et administratif du projet, nous avons étudié différentes hypothèses techniques : allongement du bâtiment avec un large couloir central, tapis etc... Nous avons demandé des devis et visité plusieurs exploitations équipées de tapis roulants. Nous avons opté pour cette solution et nous avons engagé les travaux».



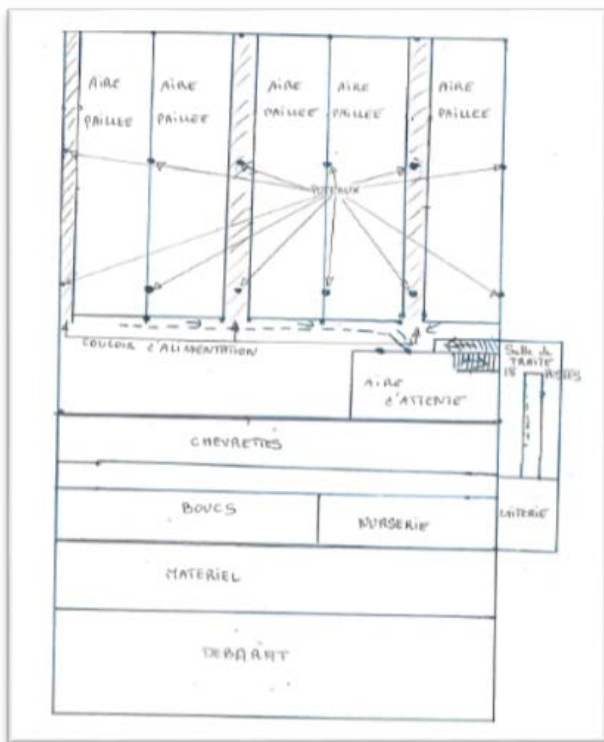
### ● L'aménagement du bâtiment

« Avant, la chevrerie était aménagée ainsi : Il y avait 3 couloirs d'alimentation, avec des poteaux au milieu qui gênaient la distribution des fourrages et empêchaient toute distribution mécanique. Il y avait 5 lots de chèvres. La salle de traite était équipée de 18 postes en ligne basse avec un double quai. En étant 2 à la traite, nous mettions 2 heures le matin et 2 heures le soir pour traire toutes nos chèvres »

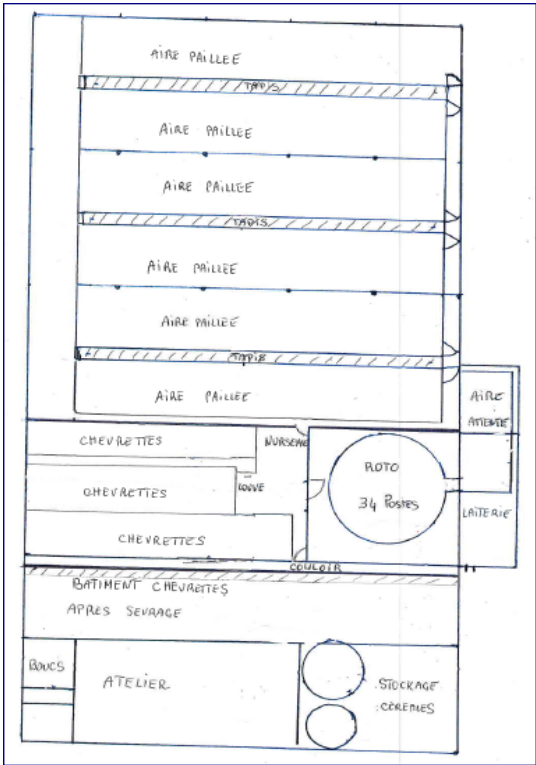


« Nous avons donc décidé d'apporter des modifications au bâtiment pour réduire notre pénibilité et notre temps de travail. Nous avons changé l'orientation des lots, amélioré la circulation des animaux, remplacé les couloirs d'alimentation par des tapis roulants, automatisé la distribution des concentrés et amélioré la traite. Le tout en 3 ans avec les animaux dans le bâtiment.

De septembre à 2009 à avril 2010, nous avons modifié la toiture, remplacé le bardage par des portes, aménagé des couloirs provisoires mieux orientés et plus fonctionnels que ceux d'origine. Puis en avril 2010, nous avons installé les trois tapis roulants, les distributeurs de concentrés, les vis à grains et le réchauffeur/circulateur à eau. En avril 2012, nous avons aménagé une nouvelle salle de traite rotative 32 places (ajout de 2 places en 2013), avec une aire d'attente et un chien électrique. Nous avons également auto construit un hangar de stockage supplémentaire. Puis nous avons amélioré le paillage en construisant « le paillage automatique sur rail »



Plan du bâtiment avant



Plan du bâtiment après

« Les investissements pour l'aménagement du bâtiment (toitures, portes, tapis, distributeurs, vis, silos, poche de 70 m3...) représentent environ 89 000 € avec un soutien PMBE (Plan Modernisation Bâtiments d'Elevage). La salle de traite et l'aire d'attente financées avec le prêt JA, représentent un investissement d'environ 110 000 €. Le paillage automatique (rail IPE, 5 râteliers ronds) a coûté 10 250 € HT ».

**• Le choix du matériel pour réduire la pénibilité et le temps de travail**

« Le matériel d'origine de l'exploitation a été en grande partie renouvelé. Nous avons beaucoup de matériel en Cuma (matériel de fenaison, plateau, mini pelle...). Nous avons acquis en 2011 une pince coupe botte pour faciliter la distribution du fourrage. Du côté des enregistrements techniques et réglementaires, nous nous sommes équipés du logiciel Caplait, et depuis 3 ans, du lecteur de puce électronique qui fonctionne avec. Cela nous permet de valoriser l'identification électronique des chèvres, de gagner du temps dans les enregistrements des mises bas et traitements, et de valoriser nos données du contrôle laitier. »





● 12 h30 de travail d'astreinte quotidien de gagnées !

Travail d'astreinte	avant	après	Gain total/jour
traite	2h matin+2 h le soir à 2, soit 8h/j	1h30 le matin+1h30 le soir à 1 personne soit 3h/j	5h
alimentation	2h30 matin +2h30 le soir à 2, soit 10h/j	1h30 matin +1h30 le soir seul, soit 3h/j	7 h
paillage	45mn/j seul	15mn/j seul	½ heure
total	18h45	6h15	12h30

« Même si nous avons réduit notre temps de travail global sur la journée, celui-ci est cependant quotidien. Aussi, pour nous dégager du temps occasionnellement (événements familiaux, vacances, ..) nous faisons appel au Service de Remplacement. »

● Zoom sur le paillage

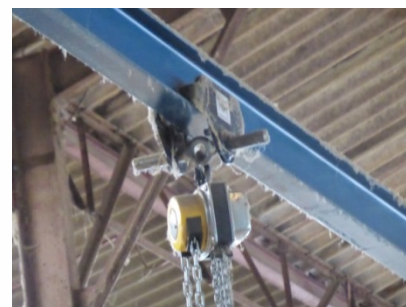
Après avoir considérablement amélioré nos conditions de travail, il nous restait à résoudre le problème de paillage. La paille était posée sur l'aire paillée, avec un râtelier rond autour, mais au bout d'une journée celle-ci était boudée par les chèvres. Il nous fallait environ ¾ d'heure par jour pour pailler nos 6 lots, soit 650 m2 de surface paillée.

Nous ne pouvions pas utiliser une dérouleuse pailleuse avec les tapis d'alimentation. De plus, la dérouleuse fait de la poussière. Il nous fallait donc trouver une autre solution. Au départ, nous avions mis un râtelier rond à fond plat suspendu à une chaîne. Mais les roulettes se bloquaient avec la poussière et les chèvres n'arrivaient plus à pousser le râtelier pour se pailler. Nous avons donc modifié les rails et mis les roulettes sur IPE. Nous mettons la paille dans le râtelier. Les chèvres, en mangeant la paille, déplacent le rail. La paille tombe au fur et à mesure que le râtelier bouge. Arrivé au bout de l'aire paillée, en général, le râtelier est vide, et prêt à être repoussé (si les chèvres ne l'ont pas fait avant) et rechargé.

Ce système nous a coûté 10 250 € HT dont 4 650 € de râteliers et de chaînes, 5 600 € d'IPE (poutrelles bleues) et de peinture. Avec ce système, nous avons économisé 30 mn de temps de travail quotidien et ce, sans aucune pénibilité, c'est appréciable ! De plus, la paille consommée dans les râteliers reste propre, et surtout il n'y a pas de poussière au moment du paillage.

Avant

après



## LES INDICATEURS DE FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

### 1 Résultats économiques

- Plus de temps dégagé ce qui laisse du temps pour un meilleur suivi du troupeau
- Efficacité économique en ration AOP liée à la qualité des fourrages et à la bonne gestion du troupeau
- Bon EBE, ce qui permet de rembourser les annuités



### 2 Impact environnemental

Pas de carburant utilisé pour pailler par rapport à une désileuse pailleuse



### 3 Aspect travail

Du temps libre qui permet :

- D'avoir une vie de famille
- De partir en vacances
- De se former
- D'avoir des responsabilités extérieures



Conditions de travail améliorées (temps de travail et une pénibilité réduite)

## REGARDS CROISÉS

### • Regard d'éleveur

« Les investissements étaient choisis pour améliorer la qualité de notre vie. Il faut se donner les moyens d'investir. La plupart des travaux ont été auto construits. Avec les économies réalisées grâce à l'auto construction, nous avons pu développer plus rapidement l'automatisation. Le fait d'avoir repris la ferme en bail de carrière nous a aidés également.

Préserver sa vie de famille, sa santé et travailler dans les meilleures conditions possibles, c'est important pour pouvoir continuer à exercer ce métier »

**Séverine Van Hasselaar et Philippe Denis**

### • Regard de technicien

« Le travail est un point important à considérer lors d'une installation. Mais il faut le prévoir au départ. Les différentes expériences professionnelles de Philippe l'ont sensibilisé sur ce sujet. Investir dans l'automatisation en élevage est un atout indéniable sur la qualité de vie de Séverine et Philippe et sur le bien-être de leurs animaux. Il faut cependant garder à l'idée que la situation peut devenir fragile si le produit lait baisse, car les annuités seront plus difficiles à rembourser dans ce cas-là »

**Florence Piedhault, conseillère caprine Chambre d'agriculture 36 Réseaux d'Élevage INOSYS - Indre**

#### Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - [www.idele.fr](http://www.idele.fr)  
 Mai 2016 - Réf. : 00 16 502 017 - ISBN : 978-2-36343-729-7 - ISSN : 2416-9617  
 Conception : Institut de l'Élevage - Réalisation : Valérie Lochon (CRA APLC)  
 Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

#### Ont contribué à la rédaction de ce dossier :

Piedhault Florence - Chambre d'agriculture de l'Indre - [florence.piedhault@indre.chambagri.fr](mailto:florence.piedhault@indre.chambagri.fr)  
 Nicole Bossis - Institut de l'Élevage - [nicole.bossis@idele.fr](mailto:nicole.bossis@idele.fr)

Pour en savoir plus : [www.inosys-reseaux-elevage.fr](http://www.inosys-reseaux-elevage.fr)

#### INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier de France AgriMer, du Ministère de l'Agriculture (Casi) et de la CNE.

